

**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHÈQUE
2010-2011**

**La culture informationnelle dans un institut
universitaire**

**Elaboration d'une formation pour les étudiants en niveau Master à
l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)**

Véronique Maret
Ayent

10 octobre 2011

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Regula Feitknecht, Directrice adjointe de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg,
responsable scientifique du module " Information et communication "

Thomas Henkel, Formateur, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg,
personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

REMERCIEMENTS

Je remercie

- Les intervenants du CGBD pour leur engagement et leurs expertises
- Monsieur Thomas Henkel, pour ses conseils avisés et son suivi tout au long de mon travail
- La direction de l'IUKB qui m'a permis de suivre cette formation
- Monsieur le Professeur Frédéric Darbellay qui m'a confié la tâche de former les étudiants à la culture informationnelle
- Mon collègue du centre de documentation qui a suppléé à mes absences
- Ma famille et mes proches qui m'ont soutenue et encouragée

RESUME

Développer la culture informationnelle des usagers des bibliothèques et centres de documentation est au cœur de l'activité documentaire. L'accompagnement des étudiants de niveau Master constitue un défi pour un centre de documentation d'un institut universitaire.

A partir de l'analyse du contexte de la formation, des priorités de formation ont été définies : le niveau de compétences à la recherche documentaire nécessaires à la réalisation de travaux de recherche, l'utilisation des normes bibliographiques de l'American Psychological Association (APA) choisies par l'IUKB et le respect des règles éthiques de rédaction.

La création d'un référentiel des compétences informationnelles de l'IUKB définissant les activités que devront maîtriser les étudiants – pour obtenir les résultats désirés en se basant sur les normes suisses – permet la mise sur pied d'un cours et d'ateliers dont le contenu couvre les champs présentés. L'agenda des préparatifs et l'évaluation de la formation termine enfin cette présentation.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	5
L'IUKB et son centre de documentation	5
Former à la culture informationnelle : quelques raisons de le faire.....	7
Objectifs et limites du travail de certificat.....	7
Démarche méthodologique.....	7
Postulats.....	8
Précisions terminologiques.....	8
Choix de la présentation	8
1. Contexte.....	9
1.1 La formation interdisciplinaire, base de l'IUKB.....	9
1.2 Le module inter- et transdisciplinarité : un cours sur la recherche documentaire9	
1.3 Les compétences en culture informationnelle des étudiants.....	10
1.4 Les normes bibliographiques selon le style de l'American Psychological Association (APA).....	11
1.5 L'éthique dans la recherche et la publication	12
2. Objectifs.....	12
3. Programme de formation.....	16
3.1 Le cours de base.....	17
3.2 L' atelier sur les normes APA.....	18
3.3 L'atelier sur la technique de la recherche documentaire systématique	18
3.4 L'agenda des préparatifs.....	19
4. Evaluation.....	20
4.1 L'évaluation des apprentissages	20
4.2 Le contrôle qualité	21
Conclusion.....	22

Bibliographie	23
Monographies.....	23
Travail de certificat	23
Ressources en ligne	24
Sites consultés	24
Annexes	26
Annexe 1	26
Annexe 2	27

Introduction

La question de la formation des usagers n'est pas neuve en bibliothèque. Elle se pose dans toutes les structures existantes, bibliothèques scolaires, centres de documentations spécialisés, bibliothèques de lecture publique, du « point lecture » aux bibliothèques des grandes villes.

Elle sert avant tout à donner la maîtrise du matériel mis à disposition mais aussi à l'utilisation des catalogues par la compréhension du vocabulaire employé par les professionnels. Elle s'est également développée dans les bibliothèques universitaires afin de répondre non seulement aux préoccupations des enseignants mais aussi des bibliothécaires eux-mêmes. Elle vise à apporter aux étudiants les compétences minimales leur permettant d'acquérir autonomie et indépendance pour aller vers une véritable culture informationnelle.

Les grandes bibliothèques universitaires suisses ont toutes développé des formations à l'usage des étudiants.¹ Dès lors, la question se pose pour un petit institut comme l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) qui accueille chaque année une cinquantaine d'étudiants en deuxième cycle de formation (niveau Master) : comment apporter la meilleure formation possible à ces nouveaux usagers ?

L'IUKB et son centre de documentation

Comme décrit dans son site web² : « *L'IUKB, situé à Sion dans le canton du Valais (Suisse) a été fondé en 1989 ; il est reconnu par la Confédération depuis 1992 en tant qu'institut universitaire, conformément à la Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles. Il est membre associé de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO). Une réorganisation en profondeur de l'IUKB, débutée en 2006, a abouti à l'élaboration et au développement de nouvelles orientations scientifiques.*

Il a pour mission de présenter un enseignement et de la recherche dans la perspective originale et innovante de l'Inter- et transdisciplinarité. Il concentre ses activités sur deux domaines : les droits de l'enfant et le tourisme.

Depuis 2008, l'IUKB a notamment :

- *Conçu et lancé le Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) et le Master interdisciplinaire en études du Tourisme (MIT)*
- *Renforcé ses programmes de formations continues autour de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits*
- *Mis en place deux filières doctorantes ; l'une en collaboration avec l'Université de Lausanne ; l'autre avec l'Université de Fribourg*
- *Développé des axes de recherche et obtenu des financements par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)*
- *Généré une activité scientifique féconde (publications, conférences et présentations lors de colloques, services à la Cité, animations pour le grand public...) ».*

¹ Voir les sites des bibliothèques universitaires romandes présentées dans la bibliographie

² Voir se site de l'IUKB, présenté dans la bibliographie

Le centre de documentation se situe au cœur de cette institution. Il est à la fois une bibliothèque universitaire, ouverte au public, membre du réseau RERO, et un centre de documentation spécialisé dans ces thématiques spécifiques :

- **L'inter- et transdisciplinarité**, épistémologie et méthodologie de l'enseignement et de la recherche;
- **Droits de l'enfant/Médiation**, traité selon ces axes principaux : psychologie, sociologie et droit ;
- **Tourisme**, présenté sous les angles géographiques, politiques, sociologiques et historiques.

Dans le cadre de ses activités, il assume des missions spécifiques qui se déclinent à partir des trois préoccupations suivantes :

- La mise à disposition de ressources info-documentaires sur les thématiques ciblées pour la formation des étudiants des Unités d'Enseignement et de Recherche (UER) ;
- L'accompagnement de démarches d'investigation (recherche avancée, spécialisation, développement de la culture informationnelle, etc.) ;
- La préservation patrimoniale et la valorisation de la production scientifique de l'Institut (catalogue, serveur institutionnel, conservation des publications de l'IUKB...).

La bibliothèque répond en priorité aux demandes des étudiants, des professeurs, des chercheurs mais aussi des professionnels des domaines de la petite enfance et du tourisme. Comme elle est ouverte à tout public, des personnes en questionnement personnel ou des étudiants d'autres formations effectuent des recherches dans ses fonds. Ceux-ci sont présentés dans le catalogue informatisé RERO, dans RERO DOC (mémoire – working report), dans le catalogue des bibliothèques valaisannes et celui des bibliothèques de la région de Sion.

Le centre de documentation récolte toutes sortes de documentation grise (colloque, rapport, article, documentation multimédia, etc.), soit à partir de ses propres critères de recherche, soit pour répondre aux demandes spécifiques des professeurs, chercheurs et doctorants (plus rarement des étudiants).

Dans le cadre de sa mission, le centre de documentation participe au développement des compétences informationnelles de ses usagers et plus particulièrement des étudiants en Master. Il s'implique entièrement dans la vie scientifique de l'IUKB en mettant en avant ses propres services et en facilitant l'utilisation par les usagers. Il y gagne ainsi en efficacité et pertinence. C'est pourquoi, des visites et présentations sont organisées pour les personnes suivant les formations continues. De plus, à la demande du responsable de la formation inter- et transdisciplinaire, un cours sur la recherche documentaire et sur les normes bibliographiques APA pour les étudiants du MIDE et du MIT a été mis en place.

Former à la culture informationnelle : quelques raisons de le faire

Les normes suisses sur les compétences informationnelles sont en cours d'élaboration et de développement dans le cadre du projet « maîtrise des compétences informationnelles dans les universités suisses »³. Ces compétences demandent à être ciblées et travaillées afin que les étudiants de l'IUKB atteignent un niveau suffisant leur permettant de poursuivre leur cursus universitaire et surtout de répondre aux attentes du monde scientifique. La grille de compétences spécifiques développées dans le cadre de ce projet⁴ pourra être adaptée et utilisée comme objectif d'apprentissage ou de description de contenu pour le cours de maîtrise de l'information.

Objectifs et limites du travail de certificat

L'objectif prioritaire de ce travail de certificat consiste à définir les axes principaux d'un cours consacré à la culture informationnelle donné aux étudiants au stade de leur premier semestre de formation en tenant compte de la spécificité interdisciplinaire de l'IUKB. Ce cours pourra être complété par un accompagnement à la recherche documentaire personnalisé.

Pour ce faire il s'agit de déterminer les compétences documentaires nécessaires à la poursuite de leurs études universitaires et utiles dans le cadre de leur pratique professionnelle qu'elle soit académique ou opérationnelle.

Ce travail présente une esquisse de la méthode pédagogique et de moyens d'évaluation mis sur pied dans le cadre de cette formation ; il reste limité à la structure de l'IUKB ainsi qu'à son centre de documentation.

Démarche méthodologique

En tout premier lieu il s'agit d'éclaircir les attentes du mandant, soit le professeur responsable du cours/séminaire de méthodologie et d'approche de la recherche inter- et transdisciplinaire. Après plusieurs rencontres et discussions, trois points à travailler ont été relevés :

- Établir le niveau de compétences à la recherche documentaire, nécessaires et minimales, que les étudiants doivent posséder afin de réaliser leurs travaux de recherche ;
- Former les étudiants aux normes bibliographiques choisies par l'IUKB, soit les normes de l'American Psychological Association (APA) ;
- Rappeler les règles éthiques à respecter lors de la rédaction de leurs travaux : respect du droit d'auteur, interdiction du plagiat.

Enfin, le cours fait partie intégrante des deux cursus universitaires MIDE et MIT, ce qui lui garantit sa légitimité.

³ A voir sur le site www.informationskompetenz.ch

⁴ A voir sur le site www.informationskompetenz.ch/documents/SILS-GRID_FR.pdf

Postulats

Les compétences en culture informationnelle des étudiants qui arrivent à l'IUKB après un Bachelor sont très diverses. Elles dépendent de plusieurs facteurs : lieu de formation d'origine, choix de filière, provenance géographique, etc.

L'autre postulat de départ, dont le centre de documentation doit tenir compte, concerne les contraintes organisationnelles et logistiques déjà définies. Il s'agit des plages horaires, du regroupement des étudiants des deux formations, des salles et du matériel informatique mis à disposition.

Précisions terminologiques

La littérature professionnelle francophone utilise diverses expressions pour définir les compétences nécessaires à la recherche documentaire : maîtrise de l'information, compétence documentaire, intelligence informationnelle, formation à la recherche d'informations. Le terme de culture informationnelle a été préféré car il distingue :

- *La maîtrise de l'accès à l'information, qui suppose une formation à l'information documentaire numérisée sur les plans techniques et méthodologiques : accès technique des dispositifs informatisés, évaluation, tri, utilisation efficace et critique de l'information ;*
- *La culture de l'accès à l'information, qui, au-delà des compétences techniques et documentaires, suppose l'utilisation autonome, critique et créative de l'information, allant jusqu'à la production de savoirs ;*
- *La culture de l'information (ou culture informationnelle), ce troisième degré de compétence nous paraissant supposer un niveau de culture générale (prise dans le sens d'instruction, de savoir), une connaissance des médias, une prise en compte des dimensions éthiques et une intégration sociale dépassant largement une compétence documentaire et informatique. (Januals, 2003, p. 24-25)*

Choix de la présentation

Ce travail est avant tout une description fonctionnelle à l'usage des bibliothécaires formateurs. A partir d'un contexte particulier et d'objectifs précis il présente un modèle d'organisation visant à apporter aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques leur permettant de développer leur culture informationnelle.

1. Contexte

1.1 La formation interdisciplinaire, base de l'IUKB

Dès sa reconnaissance universitaire par la Confédération, en 1995, l'institut a eu pour mission de développer l'enseignement et la recherche dans une perspective inter- et transdisciplinaire. Depuis 2008, l'IUKB centre ses activités sur deux orientations thématiques: les Droits de l'enfant et le Tourisme. Il a ainsi créé deux nouvelles Unités d'enseignement et de recherche (UER).

Dans ce contexte, le centre de documentation se positionne comme un outil essentiel au fonctionnement des études, soit par le développement de ses collections en suivant les thématiques spécifiques à l'IUKB, soit en apportant une formation documentaire aux étudiants, ceci afin de développer la culture informationnelle.

Les plans d'études⁵ des deux Masters interdisciplinaires enseignés à l'IUKB prévoient une introduction pluridisciplinaire aux deux thématiques ainsi que les fondements de la méthodologie et l'initiation à la recherche interdisciplinaire. Dans ce cours/séminaire, doté de 6 crédits ECTS, une formation à la recherche documentaire a été intégrée à la demande du responsable de l'inter- et transdisciplinarité, Monsieur le Professeur Frédéric Darbellay. Dès la mise sur pied de ce cours, soit pour la première volée du Master en droits de l'enfant (MIDE 2008-2010), son caractère obligatoire a été appliqué.

1.2 Le module inter- et transdisciplinarité : un cours sur la recherche documentaire

Comme présenté dans le descriptif du cours/séminaire «Méthodologies et initiation à la recherche inter- et transdisciplinaire », *ce cours/séminaire a pour objectif de donner aux étudiant(e)s des deux Masters de l'IUKB les connaissances et les outils épistémologiques et méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une pratique de recherche inter- et transdisciplinaire.*

Dès octobre 2009, la responsable du centre de documentation a présenté les différents enjeux de cette problématique aux étudiants. Se basant sur les exemples de formations données dans les Hautes Ecoles suisses ou sur certains sites Internet, la présentation s'est organisée comme suit :

- Présentation générale des supports de l'information et d'Internet ;
- Les outils de la recherche sur Internet – les sites de recherches et les aides à la recherche documentaire ;
- La stratégie de la recherche documentaire – la démarche et l'évaluation ;
- La citation des sources – droit d'auteur et plagiat – citations et références bibliographiques.

Cette présentation très généraliste a vite montré ses limites :

- Pas d'objectifs clairement définis ;
- Pas d'états des lieux des connaissances déjà acquises par les étudiants ;

⁵ Voir le site de l'IUKB, onglet Enseignement dans les formations de base

- Pas de réelles expériences de l'utilisation des normes APA ;
- Pas d'évaluation directe ;
- Décalage entre les compétences attendues de la part du professeur de la formation et de celles effectives des étudiants ;
- Problème de timing, formation donnée en début de Master alors que sa plus grande utilité se fera sentir lors de la rédaction du mémoire de fin d'étude.

Un renouveau de cette formation s'imposait donc. La première action a été de rencontrer le responsable du cours/séminaire de « Méthodologies et initiation à la recherche inter- et transdisciplinaire ». Suite à cette discussion, trois objectifs principaux ont été déterminés :

- L'étudiant doit savoir reconnaître ses besoins d'information et comment y accéder ;
- L'étudiant doit savoir présenter les citations et références bibliographiques selon le style de l'American Psychological Association (APA), norme choisie par l'IUKB ;
- L'étudiant doit connaître les règles légales et éthiques de rédaction d'un travail de recherche.

1.3 Les compétences en culture informationnelle des étudiants

Pour rappel, les étudiants qui viennent se former à l'IUKB bénéficient de compétences très diverses. Ils ont effectué des Bachelors en sciences sociales, en lettres, en droit, etc. Ils ont été formés dans des universités et des pays différents. Certains ont suivi des cours de méthodologie et de recherche documentaire, d'autres ont déjà réalisé des travaux de recherche et des mémoires. Ce sont des étudiants de deuxième cycle, mais qui découvrent, pour la plupart, le centre de documentation de l'IUKB.

De plus, les recherches effectuées auprès d'étudiants de niveau universitaire, ainsi que les expériences pratiques vécues par les enseignants et les bibliothécaires montrent que les étudiants présentent des faiblesses sur le plan des compétences informationnelles (Mittermeyer et Quirion, 2003). Celles-ci peuvent être regroupées en trois catégories principales :

- Le manque de planification et d'organisation dans la recherche d'information ;
- Le manque de connaissances de l'environnement technologique dans lequel s'effectue la recherche ;
- Des manques au niveau de l'analyse critique, l'interprétation, l'évaluation de l'information et son utilisation éthique.

Les méthodes d'enseignement développées à l'IUKB impliquent que les étudiants acquièrent les compétences particulières exigées pour répondre aux finalités de l'enseignement et de la recherche interdisciplinaire. C'est pourquoi, l'IUKB a intégré dans son plan d'études une formation susceptible de développer leurs compétences informationnelles et qui se base sur les normes suisses⁶ formulées par les bibliothèques universitaires dans le cadre du projet e-lib. Elles établissent 6 principes reliés aux compétences de recherche et du traitement de l'information.

⁶ A voir sur le site http://www.informationskompetenz.ch/documents/SILS_FR.pdf présenté dans la bibliographie

Principe Un : le besoin d'information

La personne qui possède les compétences informationnelles est à même de reconnaître ses besoins en information, elle est capable de définir la nature et l'étendue des informations dont elle a besoin.

Principe Deux : l'accès à l'information

La personne qui possède les compétences informationnelles identifie avec efficacité et efficience l'information recherchée.

Principe Trois : l'évaluation de l'information

La personne qui possède les compétences informationnelles évalue de manière critique l'information obtenue ainsi que la méthodologie choisie.

Principe Quatre : l'organisation de l'information

La personne qui possède les compétences informationnelles gère et partage avec les autres l'information recueillie ou créée.

Principe Cinq : l'utilisation de l'information

La personne qui possède les compétences informationnelles exploite l'information existante et nouvelle afin d'atteindre un résultat spécifique.

Principe Six : la responsabilité de l'information

La personne qui possède les compétences informationnelles agit comme un membre responsable dans la société de l'information.

1.4 Les normes bibliographiques selon le style de l'American Psychological Association (APA)

Le style APA est un format défini par l'American Psychological Association pour les publications et écrits scientifiques dans les domaines de la psychologie et des sciences du comportement. Il s'agit de règles éditoriales qui spécifient l'ensemble des éléments relatifs à la présentation des manuscrits : mise en page, structure du texte, style d'écriture, syntaxe, citations dans le texte, références bibliographiques, tableaux et graphiques, etc.

L'ensemble des règles est consignée dans un livre intitulé *Publication Manual of the American Psychological Association* (6e éd., 2010). À noter qu'il n'existe pas de version électronique, ni de traduction française, du manuel de l'APA.

La nécessité de standardiser la présentation des références dans les publications de l'institut a obligé la direction de l'IUKB à adopter une norme bibliographique. Les éléments qui ont présidé au choix de celle-ci sont purement pragmatiques :

- L'IUKB n'avait défini aucun standard ;
- Il s'agit du standard très largement utilisé dans les sciences sociales ;
- Il est reconnu pour son souci d'efficacité : son seul but est de permettre l'identification rapide et univoque du document ;
- La possibilité d'utiliser le standard dans le logiciel Office Word (style APA dans références – citations et bibliographies).

Pour la rentrée universitaire 2011, le centre de documentation de l'IUKB a rédigé un guide, adaptation non officielle visant à répondre aux besoins particuliers de sa communauté.⁷

1.5 L'éthique dans la recherche et la publication

Comme toute institution de formation et de recherche, l'IUKB se doit de respecter les principes fondamentaux de l'éthique de la recherche et de la publication des résultats. Le cours de méthodologie rappelle ces trois principes fondamentaux et universels : le respect de la personne, la bienfaisance et la justice.

La formation donnée par le personnel du centre de documentation se concentre quant à elle sur deux axes : le respect du droit d'auteur et la lutte contre le plagiat. Ces deux aspects sont définis dans le sixième principe des normes suisses sur les compétences en culture informationnelle.

2 Objectifs

Le premier objectif de cette formation est d'accroître la maîtrise des outils de l'information dans le cadre du cursus de formation des étudiants. Dans un deuxième temps, cette formation doit les amener à travailler selon les normes, directives et procédures choisies par l'IUKB. En développant sa culture informationnelle, l'étudiant acquiert des bases solides pour faire face aux diverses situations qui se présenteront, non seulement dans le monde académique, mais aussi dans son quotidien.

A partir des normes suisses sur les compétences en culture informationnelle, les responsables du projet e-lib ont établi un référentiel. Dans ce cadre, il a été proposé trois niveaux de compétences à atteindre pour chaque principe, débutant – avancé - expert.

Pour la formation organisée par l'IUKB, le centre de documentation a adapté ce référentiel afin d'obtenir le tableau ci-dessous. Il regroupe, pour chaque principe des normes suisses, les objectifs principaux, les résultats désirés et les activités utilisées pour y parvenir. Les indications en italique correspondent aux activités présentées par le personnel du centre de documentation.

⁷ A voir sur la page du centre de documentation du site de l'IUKB

Référentiel des compétences informationnelles de l'IUKB

Principe 1 : le besoin d'information	
Résultats	Activités possibles
Reconnaître ses besoins d'information pour un projet spécifique et développer l'ébauche du concept	<i>Définir ses besoins</i> <i>Préparer sa recherche – choisir son sujet</i> <i>Définir le but du travail</i> <i>Aborder l'ensemble de la question</i> <i>Exprimer le sujet en courtes phrases</i>
Comparer les différentes sources d'information sur la base de leurs spécificités et adéquation	<i>Cerner le sujet</i> <i>Identifier les types de documents à consulter</i> <i>Définir les sources d'informations des différentes disciplines concernées</i> <i>Déterminer les principaux concepts et termes de recherche</i>
Faire un choix fondé des sources d'information appropriées et les utiliser en les comparant les unes aux autres	<i>Utiliser des catalogues de bibliothèques</i> <i>Identifier la disponibilité de la documentation</i> <i>Localiser les documents</i>
Principe 2 : l'accès	
Résultats	Activités possibles
Faire un choix fondé des outils ou méthodes et les utiliser en les comparant les uns aux autres	<i>Pouvoir choisir ses sources</i> <i>Savoir utiliser les opérateurs logiques dans les bases de données</i> <i>Choisir ses méthodes de recherche</i> <i>Sélectionner les outils appropriés</i> <i>Mettre les limites de sa recherche (chronologique, géographique, par discipline, etc.)</i>
Élaborer un plan de recherche conformément aux besoins d'information et documenter aussi bien la démarche que le déroulement	<i>Chercher dans les catalogues et les bases de données bibliographiques</i> <i>Savoir utiliser les pages d'aide des catalogues ou bases de données</i> <i>Développer un plan de recherche documentaire</i> <i>Choisir la terminologie appropriée à l'aide de ressources documentaires (encyclopédie, dictionnaire...)</i> <i>Traduire en mots-clés et rechercher par sujet</i>
Utiliser différentes méthodes pour obtenir l'information et expliciter la démarche	<i>Connaître les services de son propre centre de documentation</i> <i>Comprendre les systèmes de classification et savoir les utiliser</i> <i>Choisir des sources de documentation</i>

	<p><i>Localiser les documents</i> <i>Évaluer ses sources</i> <i>Utiliser des outils de recherche</i> <i>Évaluer la quantité, la qualité et la pertinence des résultats de sa recherche</i></p>
Principe 3 : l'évaluation	
Résultats	Activités possibles
Faire un choix fondé des critères d'évaluation et les appliquer	<p><i>Créer un journal de bord ou registre de recherche : prendre des notes, citer ses sources, évaluer ses sources</i> <i>Lire et extraire les idées principales</i> <i>Reformuler avec ses propres mots</i> <i>Comparer les informations venant de plusieurs sources</i></p>
Porter un jugement sur l'utilité et la qualité de l'information obtenue	<p><i>Reconnaître une publication scientifique – la qualité et la réputation d'un éditeur, d'un auteur – l'actualité de l'information</i> <i>Connaître le contexte culturel de la production de l'information trouvée</i> <i>Reconnaître les idées préconçues, la manipulation</i> <i>Déterminer si l'information répond à la question posée</i> <i>Intégrer les nouvelles informations aux connaissances déjà acquises</i></p>
Déterminer l'adéquation des besoins d'information et justifier de l'utilisation d'autres sources d'information	<p><i>Contrôler à l'aide des mots-clés et des notes prises la pertinence de l'information trouvée</i> <i>Déterminer quel point de vue sera à intégrer ou au contraire à rejeter</i></p>
Vérifier la démarche et, au besoin, élaborer de nouvelles stratégies de recherche	<p><i>Savoir utiliser et analyser les références bibliographiques des documents déjà trouvés</i> <i>Réexaminer sa stratégie de recherche et y ajouter si besoin des concepts additionnels ou complémentaires</i></p>
Principe 4 : l'organisation	
Résultats	Activités possibles
Enregistrer l'information et ses sources au moyen d'outils informatiques	<p><i>Travailler avec son journal de bord ou registre de recherche</i> <i>Organiser le contenu en fonction de l'objectif</i></p>
Classer l'information selon des méthodes appropriées	<i>Maintenir le journal de bord ou le registre de ses recherches</i>

Partager l'information en utilisant les technologies de l'information	Choisir le moyen de communication en utilisant les applications technologiques adaptées au projet (PowerPoint, Word, EndNote, etc.)
Suivre les nouveaux développements concernant les sources informationnelles sélectionnées	Utiliser les moyens de veille documentaire, comme les flux RSS, etc.
Principe 5 : l'utilisation	
Résultats	Activités possibles
Intégrer le nouveau savoir ou le nouveau produit dans un travail scientifique	Connaître et appliquer la méthodologie de la recherche
Communiquer le nouveau savoir ou le nouveau produit à des groupes spécifiques à l'aide de moyens appropriés	Connaître et appliquer la méthodologie de la recherche
Analyser et porter un jugement sur la création et la communication du nouveau savoir ou du nouveau produit	Connaître et appliquer la méthodologie de la recherche
Principe 6 : la responsabilité	
Résultats	Activités possibles
Tenir compte des contextes culturels, éthiques et socio-économiques de l'environnement international	Appliquer les règles éthiques dans la recherche
Se conformer aux conventions et règles de conduites interdisciplinaires et internationales lors de l'utilisation de l'information	<i>Utiliser les normes APA</i>
Connaître les fondements du droit d'auteur et les appliquer lors de l'obtention d'information et la conservation des données	<i>Suivre les directives de l'IUKB Respecter les règles concernant le plagiat (Loi sur les droits d'auteur)</i>

3 Programme de formation

Les objectifs posés, les résultats désirés définis, les méthodes à développer par les étudiants présentées, les responsabilités réparties, il s'agit maintenant d'élaborer le contenu de la formation.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, la découverte du centre de documentation de l'IUKB est intégrée à la première étape de la formation. Il est important d'insister sur la notion de « déambulation » dans les rayonnages et de pouvoir trouver et utiliser les sources documentaires qui existent sur place.

Dans un deuxième temps, il est essentiel de montrer qu'une petite structure spécialisée offre la possibilité d'accéder à d'autres sources de documentation, par son site Internet, ses signets, son catalogue, les compétences et les services offerts par son personnel.

Tout en rafraîchissant les connaissances des étudiants sur les ressources électroniques en ligne, des démonstrations et exercices pratiques leur permettront d'utiliser les bases de données et ressources électroniques qui leur sont offertes⁸. A partir d'exemples concrets, il s'agira de démontrer comment, à partir d'une thématique, l'étudiant accède aux documents mis à disposition par le centre de documentation ou par les bibliothèques suisses et étrangères. Enfin, les règles de citation des résultats d'une recherche documentaire, selon les normes choisies par l'IUKB seront présentées puis travaillées en atelier.

Le tableau ci-dessous reprend les six principes des normes suisses sur les compétences en culture informationnelle et les contenus donnés dans la formation donnée à l'IUKB.

Contenu de la formation sur les compétences informationnelles de l'IUKB

Objectifs	Contenu
Le besoin d'information	Présentation du centre de documentation Les sources d'information du CDI Les services du CDI
L'accès	Le système classification du CDI (CDU) Le catalogue du CDI et le prêt entre bibliothèques Les catalogues des bibliothèques suisses, les ressources électroniques Les outils d'aide à la recherche
L'évaluation	Les sources intéressantes issues des revues disponibles au CDI et les ressources électroniques accessibles aux étudiants Les outils de recherche sur Internet
L'organisation	Les stratégies de recherche documentaire Un journal de bord

⁸ Grâce aux conventions signées par les universités de Fribourg et Lausanne, les étudiants de l'IUKB ont accès aux ressources électroniques aux mêmes conditions que les étudiants de l'université de Fribourg pour le MIDE et que les étudiants de l'université de Lausanne pour le MIT.

L'utilisation	(dans le cours de méthodologie du Professeur Darbellay)
La responsabilité	Les normes APA Les règles éthiques concernant le plagiat

Cet enseignement sera donné en deux étapes, tout d'abord un cours de base, puis deux ateliers touchant à des thématiques précises.

3.1 Le cours de base

A la fin de ce cours de base, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser les principaux services offerts par le CDI ;
- Accéder au catalogue du CDI par Internet ;
- Trouver les documents nécessaires à sa recherche sur le catalogue du CDI au moyen de la « recherche rapide » ou « par index » ou « par mot-matière » ;
- Commander, réserver et emprunter les documents trouvés sur le catalogue ;
- Gérer son compte lecteur ;
- Effectuer des prêts entre bibliothèques ;
- Connaître les principales sources d'informations mise à disposition par le CDI ;
- Accéder aux ressources électroniques de l'université de Fribourg via le VPN (pour les étudiants du MIDE) ;
- Accéder aux ressources électroniques de l'université de Lausanne (pour les étudiants du MIT) ;
- Développer une stratégie de recherche documentaire ;
- Respecter les règles éthiques de rédaction ;
- Connaître les règles de bases de citation des sources et de rédaction des références bibliographiques, selon les normes APA.

Le cours de base s'articule autour de la structure suivante :

- Le centre de documentation de l'IUKB : présentation ;
- Les outils de recherche sur Internet ;
- Recherche dans un catalogue de bibliothèque ;
- Accès aux catalogues de bibliothèques suisses ;
- Citation des résultats d'une recherche documentaire.

Les caractéristiques formelles du cours de base sont :

- Il est obligatoire, intégré dans un module de formation de méthodologie ;
- Il se déroule dès le premier semestre de la formation et dure une ½ journée ;
- Il regroupe les étudiants des deux Masters enseignés à l'IUKB (entre 40 et 50 personnes) ;
- Avant le cours, un questionnaire est adressé aux étudiants afin de cerner leurs compétences ;
- Il a lieu dans une salle de cours qui donne la possibilité, à l'enseignant, de projeter des images et d'accéder à Internet ;
- La méthode d'enseignement choisie est la méthode magistrale dans un mode participatif et actif, combinant des démonstrations, des visites sur place et des exercices pratiques. L'utilisation d'outils informatiques permet la présentation d'un

- fil conducteur sur PowerPoint, des démonstrations sur les catalogues et les bases de données, et le dépôt de textes et documents sur la plateforme de la formation ;
- Durant et après le cours : exercices et tests sont proposés. (Un test est consacré uniquement à la présentation de citations et de références selon les normes APA).

3.2 L'atelier sur les normes APA

A la fin de cet atelier sur les normes APA, l'étudiant sera capable de :

- Citer ses sources en respectant les normes APA ;
- Rédiger des références bibliographiques et des bibliographies en respectant les normes APA.

L'atelier sur les normes APA s'articule autour de la structure suivante :

- Présentation du guide des normes APA utilisé par l'ensemble de la communauté scientifique de l'IUKB ;
- Les règles de citation ;
- Les règles de rédaction des références.

Les caractéristiques formelles de l'atelier sur les normes APA sont :

- Il est obligatoire pour les personnes ayant échoué au test donné lors du cours de base ;
- Il a lieu une semaine après le cours de base ;
- Il dure une heure et demie ;
- Il se déroule dans la salle informatique ;
- Il est organisé pour chaque Master ;
- La méthode d'enseignement choisie mélange une présentation théorique et résumée des normes APA et des exercices à réaliser sur place avec une correction en commun.

3.3 L'atelier sur la technique de la recherche documentaire systématique

A la fin de cet atelier sur la technique de la recherche documentaire systématique, l'étudiant sera capable de :

- Définir son besoin d'information et le rédiger en langage de l'outil de recherche ;
- Choisir les outils de recherche documentaire nécessaires à son travail ;
- Effectuer une recherche systématique des sources trouvées ;
- Localiser les documents avec des catalogues de bibliothèques ;
- Créer un portfolio de recherche.

Avant l'atelier, les étudiants définissent un thème de recherche. L'atelier se déroule selon la structure suivante :

- Rappel des techniques de recherche documentaire ;
- Travail individuel avec l'accompagnement du bibliothécaire-formateur.

Les caractéristiques formelles de l'atelier sur la technique de la recherche documentaire systématique sont :

- Il est obligatoire ;
- Il a lieu une semaine après le cours de base;
- Il dure une heure et demie ;
- Il se déroule dans la salle informatique ;
- Il est organisé pour chaque Master ;
- Il constitue un complément de la présentation du cours de base présentant la stratégie de la recherche documentaire et la tenue du journal de bord ;
- La méthode d'enseignement choisie est individuelle. Les étudiants démarrent leur réflexion pour la rédaction de l'exercice du module. Le bibliothécaire formateur les accompagne dans leur recherche à leur demande.

3.4 L'agenda des préparatifs

La réussite d'un cours dépend du planning de préparation ; autant pour la préparation pédagogique que pour les questions de logistique. Le bibliothécaire-formateur de l'IUKB a choisi d'utiliser le planning prévisionnel, inspiré de celui décrit dans l'ouvrage de Hecquard et Miribel (2003, p. 293). Cet outil lui sera très utile pour la mise en place concrète de la formation.

Planning prévisionnel d'organisation

Délai à prévoir	Organisation
3 mois avant au moins	Confirmer la séance de formation et le calendrier du cours de base et des ateliers
2 mois avant au moins	Élaborer le programme et le soumettre au responsable de la formation
2 mois avant	Commencer la préparation du cours – s'aider avec une feuille de route – préparer le matériel pédagogique : supports de cours – lectures conseillées
6 semaines avant au moins	Réserver les salles – le matériel
15 jours avant	Terminer la préparation des supports de cours et les préparer pour la diffusion
1 semaine avant	Vérifier les matériels et la logistique Enregistrer les documents sur la plateforme des étudiants
La veille	Vérifier et installer la salle
Durant la formation	Suivre la feuille de route et l'ajuster si besoin Évaluer en début et fin du cours/atelier
1 semaine après	Récolter les évaluations
3 mois au plus	Évaluer à froid le cours/atelier auprès du responsable de la formation et des étudiants

4 Evaluation

Quelle que soit la formation, il est nécessaire de vérifier si les objectifs ont été atteints, avec les résultats désirés et les moyens appropriés. Toujours selon Hecquard et Miribel (2003, p. 324), l'évaluation concerne à la fois les étudiants et le formateur. Il s'agit d'évaluer les besoins des étudiants et l'adéquation des attentes du mandataire ainsi que les possibilités d'action du formateur. Ceci dans un souci constant d'amélioration. Comme on l'a déjà vu, l'évaluation commence avant même le début des cours et se poursuit tout au long de la formation et même après son terme.

Celle-ci permet aux étudiants de contrôler la mise en œuvre de leurs nouvelles connaissances, au professeur mandataire de vérifier si la formation donnée s'intègre à son cours/séminaire de méthodologie et au bibliothécaire-formateur d'estimer l'efficacité de son intervention et le degré de satisfaction des étudiants et du professeur mandataire.

4.1 L'évaluation des apprentissages

Plusieurs moyens d'évaluation sont à disposition, basés tant sur l'écrit, l'oralité que sur le non verbal.

Dans le cadre de la formation donnée à l'IUKB, les connaissances des étudiants seront évaluées par un questionnaire (transmis avant le début du cours)⁹, des exercices pratiques (durant les cours), des tests (après le cours de base et les ateliers) et, enfin, sur leur travail écrit du cours/séminaire « Méthodologies et initiation à la recherche inter- et transdisciplinaire ». Pour cette dernière évaluation, dont la note validera les connaissances acquises durant le cours/séminaire, le bibliothécaire-formateur aura la responsabilité de contrôler la présentation formelle des références bibliographiques et des citations.

Le bibliothécaire-formateur veillera tout au long de la formation à questionner et interpeller les étudiants, ceci afin de contrôler en permanence l'adéquation de son cours aux attentes des étudiants. Il sera aussi attentif à la réactivité du groupe, en profitant des connaissances déjà acquises par les participants. Il s'agira, par exemple, de demander aux étudiants ayant déjà travaillé avec les ressources électroniques des universités de Lausanne ou Fribourg d'en faire une démonstration d'utilisation.

Toutes ces évaluations permettront aux étudiants de contrôler la mise en œuvre de leurs nouvelles connaissances.

⁹ Voir l'annexe 1

4.2 Le contrôle qualité

L'évaluation d'une formation se construit en analysant les finalités, les objectifs, le contenu, les méthodes pédagogiques, les techniques, les moyens, la gestion du temps, les matériels mis à disposition (De Ketele, 1995, p. 189-196).

Cette analyse se construit en partie grâce à l'auto-évaluation. Le responsable de la formation peut, par exemple, tenir une feuille de route (Hecquard et de Miribel, 2003, p. 296).

Extrait de la feuille de route
établie pour une séquence de formation du cours de base

Horaire	Contenu	Objectif	Méthode pédagogique	Supports et matériels nécessaires	Evaluation
8h45-9h15	Présentation du CDI	Connaître le centre de documentation et ses services	Cours magistral avec un mode participatif et interrogatif	Ordinateur – écran – beamer	

En complément à cette auto-analyse, les étudiants, en tant que bénéficiaires de la formation, participent aussi à ce contrôle qualité. A la fin de chaque cours/atelier, un questionnaire¹⁰ leur sera distribué afin d'obtenir une évaluation « à chaud ». Celle-ci est subjective, basée sur leurs impressions et sentiments. Enfin, un questionnaire portant sur l'ensemble du cours/séminaire, leur permettra d'apporter un commentaire plus global sur la formation à la culture informationnelle donnée à l'IUKB.

Comme noté dans le planning prévisionnel d'organisation, le bibliothécaire-formateur récoltera dans un délai de trois mois après la fin du cours/séminaire, l'ensemble des données obtenues soit par l'évaluation des apprentissages, soit par le contrôle qualité afin de les analyser. En se basant sur ce travail et avec la collaboration du responsable du cours/séminaire de méthodologie, il pourra effectuer les ajustements nécessaires en vue d'une prochaine formation.

¹⁰ Voir l'annexe 2

Conclusion

Le défi de la formation à la culture informationnelle concerne la société dans son ensemble. Le milieu universitaire touché en plein cœur par la masse d'informations créée et diffusée développe des normes et formations pour ses étudiants. Ces formations se basent sur la collaboration entre le monde enseignant et le monde de l'information et surtout sur les compétences des spécialistes en information documentaire que sont les bibliothécaires. En effet, la bibliothèque se positionne comme un partenaire utile tant par son personnel spécialisé que par ses services.

Le centre de documentation d'un institut universitaire peut développer, dans les limites de ses moyens, une formation complémentaire aux enseignements universitaires sur les méthodes menant à la recherche interdisciplinaire. Combinant les connaissances des ressources locales, de leur contenu, de leur système de classement et du catalogue dans lequel elles sont répertoriées, avec la connaissance des ressources électroniques en ligne, cette formation a pour but premier d'améliorer les compétences informationnelles des étudiants en développant leurs stratégies de recherche ainsi que leur capacité à construire, citer et présenter les sources d'informations nécessaires à leurs travaux.

La réalisation de cette formation s'articule donc autour de l'analyse du contexte, de l'élaboration d'objectifs méthodologiques, de la mise sur pied d'un programme de formation qui tient compte de différents aspects comme les contraintes logistiques, l'adéquation entre le contenu et les objectifs réalisables. Enfin, une évaluation permanente permettra de rendre cet enseignement pérenne.

Tout ce travail trouvera aussi son utilité afin d'offrir aux étudiants de l'institut universitaire un complément de soutien lors de la préparation de leur travail de Master. En s'appuyant sur l'expérience réalisée grâce à ce travail et la nécessité de rappeler quelques notions de culture informationnelle, les responsables des Unités de Recherche et de Formation de l'IUKB feront appel au personnel du centre de documentation dans cette phase des études de Master.

Bibliographie

Monographies

DE KETELE, Jean-Marie, CHASTRETTE, Maurice, CROS, Danièle, METTELIN, Pierre et THOMAS Jacques (1995 ²) : Guide du formateur. Bruxelles. De Boeck. Coll. « Pédagogies en développement »

FRANIERE, Jean-Pierre (2003 ³) : Comment réussir un mémoire. Paris. Dunod

FRECON, Guy (2006) : Formuler une problématique : dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage. Paris. Dunod

HECQUARD, Françoise et MIRIBEL, Marielle de (2003) : Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer. Paris. Editions du Cercle de la Librairie. Coll. « Bibliothèques »

JANUALS, Brigitte (2003) : La culture de l'information : du livre au numérique. Paris. Lavoisier

POCHET, Bernard (2008 ²) : Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet. Bruxelles. De Boeck. Coll. « Licence Maîtrise Doctorat. Licence en sciences »

Travail de certificat

NICOLLERAT, Evelyne (2009) : Education à l'information : utopie ou réalité ? esquisse d'un cours à option pour la HEP-VS : travail final de certificat. Fribourg. Université de Fribourg, Formation continue

Ressources en ligne

ASSOCIATION OF COLLEGE & RESEARCH LIBRARIES (ACRL) (2005) : Norme sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College & Research Libraries (ACRL). Traduit de l'anglais par le Groupe de travail sur la formation documentaire du Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. [En ligne] <http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/normeacrl-web-03-05-v4.pdf> (Consulté le 20 septembre 2011)

BIBLIOTHEK DER UNIVERSITÄT KONSTANZ. Projekt Informationskompetenz (2005) : Anleitung für das Recherche-Portfolio [En ligne] http://www.ub.uni-konstanz.de/fileadmin/Dateien/Informationskompetenz/Modulmaterial/Modul_2/2_anleitung_rechercheportfolio.pdf (Consulté le 20 septembre 2011)

CARRIER, Pierre (2004) : Programme de formation documentaire : Université de Laval. [En ligne] http://www4.bibl.ulaval.ca/adele/formation_sciences_humaines.pdf (Consulté le 20 septembre 2011)

FEDRIGO, Claudio (2004) : Recherche documentaire générale. [En ligne] <http://www.unifr.ch/biblio/cours/docs/fils/fil4.pdf> (Consulté le 20 septembre 2011)

MITTERMAYER, Diane et QUIRION, Diane. (2003) : Etude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants au 1^{er} cycle dans les universités québécoises. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. [En ligne] <http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf> (Consulté le 20 septembre 2011)

PROJEKT "INFORMATIONSKOMPETENZ AN SCHWEIZER HOCHSCHULEN" (2011) : Normes Suisses sur les compétences en culture informationnelle. [En ligne] http://www.informationskompetenz.ch/documents/SILS_FR.pdf (Consulté le 20 septembre 2011)

PROJEKT "INFORMATIONSKOMPETENZ AN SCHWEIZER HOCHSCHULEN" (2011) : Référentiel des compétences informationnelles. [En ligne] http://www.informationskompetenz.ch/documents/SILS-grid_FR.pdf (Consulté le 20 septembre 2011)

REPERE : Ressources Electroniques Pour les Etudiants, la Recherche et l'Enseignement (2011). [En ligne] <http://reperere.enssib.fr/REPERE2011.pdf> (Consulté le 20 septembre 2011)

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES : Programme de développement des compétences informationnelles (2010²) : Guide pédagogique visant à favoriser le développement des compétences informationnelles des étudiants. [En ligne] <http://pdci.quebec.ca/docs/guide-ugtr.pdf> (Consulté le 20 septembre 2011)

Sites consultés

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE – LAUSANNE : Commencer une recherche. [En ligne] <http://www.unil.ch/bcu/page35741.html> (Consulté le 20 septembre 2011)

INSTITUT UNIVERSITAIRE KURT BÖSCH. [En ligne] <http://www.iukb.ch> (Consulté le 20 septembre 2011)

PROJEKT "INFORMATIONSKOMPETENZ AN SCHWEIZER HOCHSCHULEN" (2011) : Tout sur les compétences en culture informationnelle en Suisse. [En ligne] <http://www.informationskompetenz.ch/> (Consulté le 20 septembre 2011)

UNIVERSITE DE FRIBOURG (2011) : Compétences documentaires pour étudiants. [En ligne] <http://www.unifr.ch/biblio/cours/> (Consulté le 20 septembre 2011)

UNIVERSITE DE GENEVE (2009) : Apprendre à chercher (formation documentaire). [En ligne] <http://www.unige.ch/biblio/apprendre.html> (Consulté le 20 septembre 2011)

UNIVERSITE DE NEUCHATEL – Bibliothèque de l'Université (2011) : Recherche documentaire. [En ligne] http://www2.unine.ch/bibliotheque/recherche_documentaire (Consulté le 20 septembre 2011)

UNIVERSITE DU QUEBEC : Programme de développement des compétences informationnelles (2008). [En ligne] https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=1100 (Consulté le 20 septembre 2011)

Annexe 1 : Questionnaire transmis aux étudiants au début de leur formation

Nom : _____ Formation suivie : MIT ou MIDE
Prénom : _____
Date : _____
Questionnaire à remplir pour le 23 septembre 2011 et à déposer au centre de documentation

Merci de noter les formations suivies à ce jour et de joindre les attestations des cours

	OUI	NON
Connaissances de bibliothèque universitaire / centre de documentation		

Les outils de recherche documentaire

	OUI	NON
Ressources électroniques : bases de données – périodiques électroniques...		
Catalogue		
Utilisation des ressources électroniques de l'Université de Lausanne		
Utilisation des ressources électroniques de l'Université de Fribourg		

Recherche dans un catalogue de bibliothèques

	OUI	NON
Catalogue RERO		
Catalogue des bibliothèques suisses		
Autres catalogues (citer lesquels)		
Localisation de documents (monographies, périodiques)		
Connaissance d'ILL-RERO (prêt entre bibliothèques)		

Citations des résultats

	OUI	NON
Informations sur la législation concernant les droits d'auteur		
Éthique		
Normes APA		

Annexe 2 : Questionnaire transmis aux étudiants à la fin de chaque cours/atelier

Evaluation du cours « Formation à la culture informationnelle »

10 octobre 2011 – 8h45-12h15

Cette brève évaluation est l'un des éléments qui permettront aux responsables de procéder à d'éventuels ajustements de la formation. Votre opinion nous est donc importante. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire. Il est anonyme.

J'ai tiré profit de l'intervention de Madame Véronique Maret

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non	Sans réponse

Forces de la matinée :

Faiblesses de la matinée :

Propositions d'amélioration :

Autres remarques :